Profil international – Critères d'évaluation du niveau de langue et preuves de connaissance de langues acceptées

Année 2023-2024

MAÎTRISE DE L'ANGLAIS

Le niveau de maîtrise de l'anglais doit être de **C1 ou plus** selon le système CECRL.

- **Test Bright :** Certifie le niveau de compréhension orale et écrite. Niveau 4,5 ou plus. Pour effectuer gratuitement le test Bright en ligne, veuillez écrire à l'adresse bourses.sep@polymtl.ca.

- **Test TOELF iBT** : Certifie le niveau de compréhension orale et écrite, et d'expression orale et écrite en anglais académique. Total de 95 points ou plus, avec un minimum de 22 pour la compréhension orale, 24 pour la compréhension écrite, 25 pour l'expression orale et 24 pour l'expression écrite. (Référence)

- **Test TOELF ITP** : Évalue le niveau d'anglais dans un contexte académique des personnes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Total de 627 points ou plus, avec un minimum de 64 pour la compréhension orale, 64 pour la structure et l'expression écrite et 63 pour la compréhension écrite. (Référence)

- **Test TOEIC** : Certifie les compétences de compréhension orale et écrite dans un environnement international. Divisé par sections : listening (490 points ou plus), reading (455 points ou plus), Speaking (180 ou plus) et writing (180 ou plus). (Référence)

- **Cambridge English Scale** : Équivalent au niveau C1 du CECRL, selon la grille comparative Cambridge English Scale. (Référence)

- **Test IELTS (British Council)** : Résultat de 7,0 ou plus. (Référence)

APPRENTISSAGE D'UNE 3E LANGUE

Le niveau de maîtrise de la 3e langue doit être de A1 (utilisateur élémentaire) ou plus, selon le système CECRL.

- Attestations, relevés de notes, etc.

- **Test de niveau sur Internet (gratuits)** :

- Adomlingua (espagnol, italien, chinois, allemand, russe, portugais et japonais). Le résultat doit être de A1 ou plus selon le système CECRL.

- Autres tests en ligne → L'étudiant doit nous indiquer lequel (et le site Internet) pour que nous puissions vérifier la qualité du test. Le résultat doit être de A1 ou plus selon le système CECRL.

- **Langue maternelle** : Si des études antérieures ont été faites dans une langue tierce, ajouter des relevés de notes ou tout autre document l'attestant.